

FRE

Notice originale



COUPE HERBE EXCELION ALPHA

Notice d'Instructions

53_144013_C
08/2021

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



#LOVEELECTRIC

PELLENC

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ	6
2.1.1. FORMATION	6
2.1.2. PRÉPARATION	6
2.1.3. FONCTIONNEMENT	7
2.1.4. MAINTENANCE ET STOCKAGE	7
2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE	8
2.3. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	8
2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	9
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	10
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
4. MISE EN SERVICE	12
4.1. CONTENU DU CARTON	12
4.2. MONTAGE ET DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ	12
4.2.1. MONTAGE DU CARTE DE PROTECTION	12
4.2.2. DÉMONTAGE DU CARTER DE PROTECTION	13
4.3. MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE	13
4.3.1. MONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE	13
4.3.2. DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE	14
4.4. CONNEXION DES BATTERIES PELLENC	15
4.4.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520	15
4.4.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500 AVEC CONTREPOIDS	15
4.5. DÉCONNEXION DES BATTERIES PELLENC	17
4.5.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520	17
4.5.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500 AVEC CONTREPOIDS	17
5. UTILISATION	18
5.1. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL	18
5.1.1. RÉGLAGE DE LA POIGNÉE RONDE	19
5.1.2. RÉGLAGE DE LA SANGLE DE PORTAGE	20
5.2. MISE SOUS TENSION DES BATTERIES PELLENC	21
5.2.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520	21
5.2.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500	22
5.3. MISE HORS TENSION DES BATTERIES PELLENC	23
5.3.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520	23
5.3.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500	23
5.4. RÉGLAGE DE LA VITESSE DE COUPE	24
5.4.1. RECOMMANDATION DE LA VITESSE	24
5.4.2. SÉLECTION DE LA VITESSE	25

5.5. DÉMARRAGE	25
5.6. AJUSTEMENT DE LA LONGUEUR DU FIL DE COUPE	27
5.7. TECHNIQUES DE FAUCHAGE	27
5.7.1. FAUCHAGE SIMPLE	27
5.7.2. FAUCHAGE EN PENTE	28
5.7.3. FAUCHAGE LE LONG DES MURS, CLÔTURES, AUTOUR DES ARBRES ET MASSIFS FLEURIS	29
6. ENTRETIEN	30
6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN	30
6.2. TABLEAU D'ENTRETIEN	30
6.3. NETTOYAGE DE L'OUTIL	30
6.4. DÉMONTAGE ET MONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT	31
6.4.1. DÉMONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT	31
6.4.2. MONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT	32
6.5. FIL DE COUPE	33
6.5.1. RECOMMANDATION DU DIAMÈTRE DE FIL DE COUPE	33
6.5.2. MONTAGE DU FIL DE COUPE	33
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	35
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	35
7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES DE L'AFFICHEUR	36
7.3. ARRÊT SÉCURITÉ THERMIQUE	37
8. REMISAGE ET TRANSPORT	38
8.1. STOCKAGE	38
8.2. TRANSPORT	38
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	38
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	38
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	39
9.3. CONSOMMABLES	40
10. LES GARANTIES	40
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	40
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	40
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	41
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	42
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	43
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : EXCELION ALPHA	43
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : EXCELION ALPHA	44

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Coupe herbe Excelion Alpha. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

Avertissement



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.3, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Votre Coupe herbe Excelion Alpha est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbes, herbes denses, herbes ligneuses et ronces).
- La société PELLENC SAS décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC SAS décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Règles de fonctionnement à respecter en matière de sécurité lors de l'utilisation des tondeuses à gazon à moteur électrique.

2.1.1. FORMATION

1. Lire attentivement les instructions. Être familier avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel.
2. Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes non familières avec ces instructions d'utiliser la machine. Des réglementations nationales peuvent limiter l'âge de l'opérateur.
3. Ne jamais faire fonctionner la machine pendant que des tierces personnes, en particulier des enfants, ou des animaux, se tiennent à proximité.
4. Garder à l'esprit que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents qu'il peut provoquer ou des dangers qu'il fait encourir à d'autres personnes ou à leurs biens.

2.1.2. PRÉPARATION

1. Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Ne pas conduire la machine pieds nus ou en sandales. Éviter de porter des vêtements amples ou qui comportent des cordons libres, ou une cravate.
2. Inspecter entièrement la zone sur laquelle la machine va être utilisée et retirer tous les objets pouvant être projetés par celle-ci.
3. Avant utilisation, toujours inspecter visuellement la machine pour détecter si l'organe de coupe, les boulons et l'assemblage de ce dernier ne sont pas usés ou endommagés. Remplacer les jeux de composants usés ou endommagés, afin de conserver un bon équilibre. Remplacer les étiquettes endommagées ou illisibles.
4. Avant utilisation, vérifier le câble d'alimentation pour détecter des indices de dommages ou de vieillissement. Si le câble vient à être endommagé en utilisation, déconnecter-le immédiatement de la batterie. **Ne pas toucher au câble avant d'avoir éteint la batterie.** Ne pas utiliser la machine si le câble est endommagé ou usé.

2.1.3. FONCTIONNEMENT

1. Ne faire fonctionner la machine qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
2. Éviter de faire fonctionner la machine sur de l'herbe mouillée. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
3. Être toujours sûr de ses pas sur les pentes.
4. Marcher, ne jamais courir.
5. Tondre transversalement sur les pentes, mais jamais en montant ou en descendant.
6. Faire très attention en changeant de direction sur les pentes.
7. Ne pas tondre les pentes excessivement accentuées.
8. Utiliser la machine avec beaucoup de précautions en marche arrière ou en la ramenant vers soi.
9. Arrêter le ou les organes de coupe si la machine doit être basculée pour être transportée à travers des zones non herbeuses et lorsqu'elle doit être transportée à, ou ramenée de, l'endroit où elle doit être utilisée.
10. Ne jamais utiliser la machine avec des protecteurs défectueux ou sans dispositifs de sécurité en place, par exemple des déflecteurs et/ou des bacs de ramassage.
11. Mettre le moteur en route avec précautions en suivant les instructions et avec les pieds bien éloignés de l'organe ou des organes de coupe.
12. Ne pas mettre les mains ou les pieds près ou sous les parties rotatives. Ne jamais laisser l'ouverture d'éjection s'obstruer.
13. Ne pas transporter la machine alors que la source d'alimentation est appliquée.
14. Pour arrêter la machine, éteindre la batterie et retirer le connecteur de la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
15. Arrêter la machine, et retirer le dispositif de mise hors fonction. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées
 - avant d'abandonner la machine,
 - avant de nettoyer les brousses ou de déboucher la goulotte,
 - avant de contrôler, nettoyer ou réparer la machine,
 - après avoir heurté un objet étranger, inspecter la machine afin de détecter tout dommage et effectuer les réparations avant de la redémarrer et de l'utiliser.

Si la machine commence à vibrer anormalement, il est impératif d'immédiatement :

- inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée,
- vérifier si des pièces ne sont pas desserrées et éventuellement les resserrer,
- réparer ou remplacer toute pièce endommagée.

2.1.4. MAINTENANCE ET STOCKAGE

1. Maintenir tous les écrous, les boulons et les vis serrés afin d'être certain que le matériel est en bonne condition de fonctionnement.
2. Vérifier fréquemment l'état d'usure ou de détérioration du bac de ramassage.
3. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre.
4. Sur les machines multilames, prendre des précautions, car la rotation d'un organe de coupe peut entraîner la rotation de tous les autres.
5. Veiller, lors du réglage de la machine, à éviter de se coincer les doigts entre les lames en mouvement et les pièces fixes de celle-ci.
6. Laisser toujours la machine refroidir avant de l'entreposer.
7. Lors de l'entretien courant de l'organe de coupe, faire attention, même si la source d'alimentation est coupée, que celui-ci peut être encore en mouvement.
8. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre. Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Important

Se reporter à la notice de la batterie outils PELENC.

2.3. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



Niveau de puissance acoustique LwA garanti.



Risque de projections.



Lire le manuel d'utilisation.



Ne pas utiliser de lame.



Port des lunettes, protections auditives et du casque obligatoires.



Indice de protection IP54 de l'outil en position de travail avec batterie ou contrepoids (Protection contre les poussières et les projections d'eau dans toutes les directions).



Port des gants, du pantalon de sécurité et des chaussures de sécurité obligatoires.



Sens orientation poignée ronde (voir Section 4.3, « Montage et démontage de la poignée ronde »).



Distance de sécurité de 15 m obligatoire.



Sens orientation poignée ronde (voir Section 4.3, « Montage et démontage de la poignée ronde »).



Vérification du sens et de la vitesse de rotation de la tête coupe obligatoire.



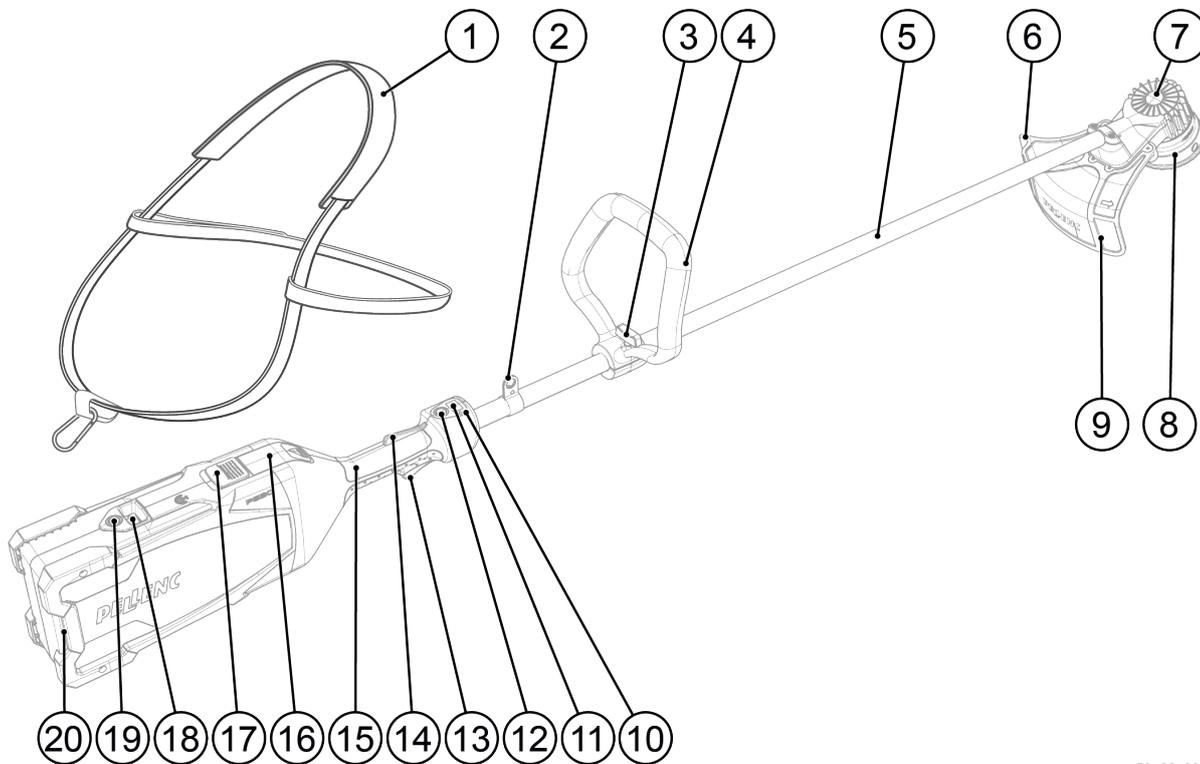
Sens orientation poignée ronde (voir Section 4.3, « Montage et démontage de la poignée ronde »).

2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	Équipement	Port	Description	
<p>00_20_028</p>	1	Casque de sécurité	Recommandé	Obligatoire s'il y a un risque de chute d'objets.
	2	Visière de protection	Recommandé	Risque de projection.
	3	Gants résistants	Recommandé	Risque de projection.
	4	Chaussures de sécurité robustes et antidérapantes	Obligatoire	Lors du fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures de sécurité antidérapantes. Ne pas faire fonctionner la machine pieds nus ou avec des sandales.
	5	Dispositif antibruit	Obligatoire	Porter des protections auditives homologuées ayant un effet atténuateur suffisant. Une exposition prolongée au bruit risque de causer des lésions auditives permanentes.
	6	Lunettes de protection	Obligatoire	Porter des protections homologuées pour les yeux.
	7	Veste ou manchettes	Recommandé	Risque de projection.
	8	Pantalon de travail	Recommandé	Toujours porter des vêtements pour couvrir les jambes de l'opérateur lorsque la machine fonctionne.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



53_20_033

1. Sangle de portage.
2. OEillet de portage : permet d'accrocher la sangle de portage.
3. Molette de la poignée ronde : permet de verrouiller la position de la poignée.
4. Poignée ronde : permet de guider le coupe-herbe.
5. Tube.
6. Plaque coupe-fil : permet de couper automatiquement le fil de coupe à la longueur recommandée.
7. Carter moteur : permet de protéger le moteur et la carte électronique, et d'évacuer la chaleur.
8. Tête de coupe ALPHA CUT.
9. Carter de protection: permet de limiter les projections d'objets solides (pierres, morceaux de métal) sur l'opérateur.
10. Leds : permettent de visualiser la vitesse sélectionnée.
11. Afficheur digital de la poignée de l'outil : affiche les informations liées à la batterie et à l'outil (Taux de charge, erreurs,...).
12. Bouton on/off de la poignée de l'outil : permet d'allumer ou d'éteindre l'outil, et de sélectionner la vitesse.
13. Gâchette de commande : permet d'actionner progressivement la vitesse de rotation de la tête de coupe.
14. Gâchette de sécurité : permet de ne pas actionner la gâchette de commande par inadvertance.
15. Poignée.
16. Clip de verrouillage de la batterie.
17. Verrou de sécurité de la batterie.
18. Afficheur digital de la batterie : affiche les informations liées à la batterie.
19. Bouton on/off de la batterie : permet d'allumer ou d'éteindre la batterie.
20. Batterie Alpha 260 / alpha 520 (fournie séparément).

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	EXCELION ALPHA
Puissance	900 W
Tension d'alimentation	43.2 V
Poids (hors tête de coupe et carter de sécurité)	2.6 kg
Poids avec tête de coupe et carter de sécurité	3.1 kg
Dimensions (L x l x H) en mm (hors batterie)	1715 x 272 x 379
Dimensions (L x l x H) en mm avec batterie	1890 x 272 x 379
Dimensions (L x l x H) en mm avec contre-poid	1776 x 272 x 379
Diamètre de coupe	400 mm
Vitesses de rotation	2000 à 6400 tr/min
Autonomie	En fonction de l'utilisation et du type de batterie

* Un fonctionnement optimal sera obtenu avec une batterie Pellenc ALPHA 260 ou 520.

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur (incertitude de K=1.5 dB)	$L_{pa} = 79\text{dB (A)}$	$K = 2,5\text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pc} < 130\text{ dB (C)}$	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique EN 50636-2-91, EN 11201 et EN 3744.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WA_g}	94	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Valeurs d'émission de vibration suivant normes EN 50636-2-91.

	Valeurs sur poignée de contrôle en m/s ²	Valeurs sur poignée ronde en m/s ²
Vitesse 1	0.68	1.87
Vitesse 2	0.78	1.73
Vitesse 3	0.69	1.67

*Incetitude de mesure : $K = 1.5\text{ m/s}^2$

4. MISE EN SERVICE

Pour connaître les EPI obligatoires lors de la manipulation de votre outil, se référer à la Section 2.4, « Équipement de Protection Individuelle ».

4.1. CONTENU DU CARTON

Vérifier que le carton contient :

- Un coupe herbe monté avec :
 - 1 tête de coupe ALPHA CUT (8)
 - 1 bobine de fils Ø 2.4 mm
 - 1 œillet de portage (2)
 - 1 sangle de portage (1)
 - 1 poignée ronde (4)
- 1 carter de protection et ces 4 vis (9)
- 1 clé Torx 25
- 1 notice d'instruction
- 1 carte de garantie

4.2. MONTAGE ET DÉMONTAGE DU CARTER DE SÉCURITÉ

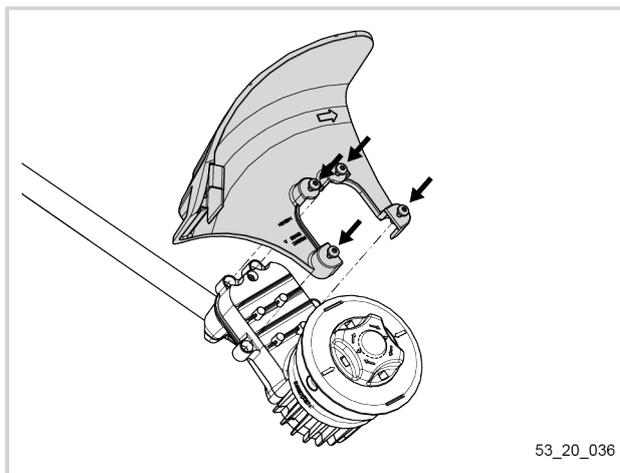


Attention

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant d'intervenir sur la tête de coupe.

4.2.1. MONTAGE DU CARTE DE PROTECTION

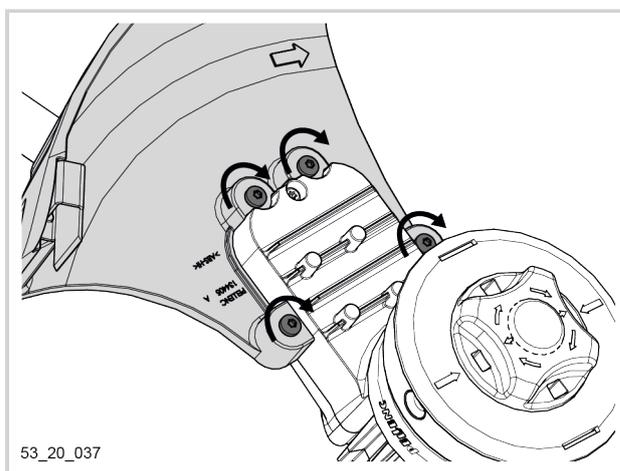
1. Positionner le carter de protection et les 4 vis.



2. Serrer au couple de 3.5 N.m les 4 vis à l'aide d'un tournevis T25.

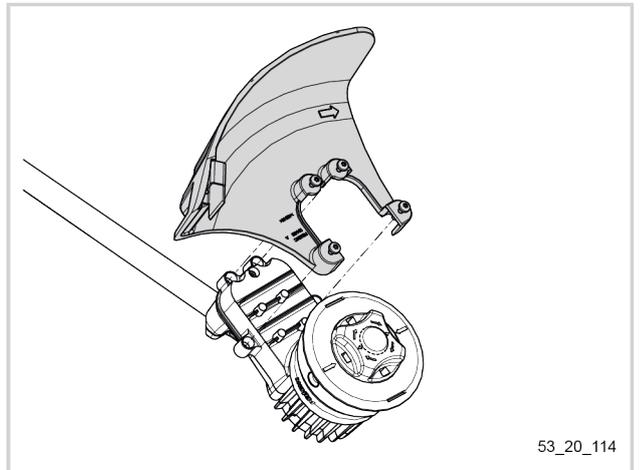
 Tournevis T25

 3.5 N.m



4.2.2. DÉMONTAGE DU CARTER DE PROTECTION

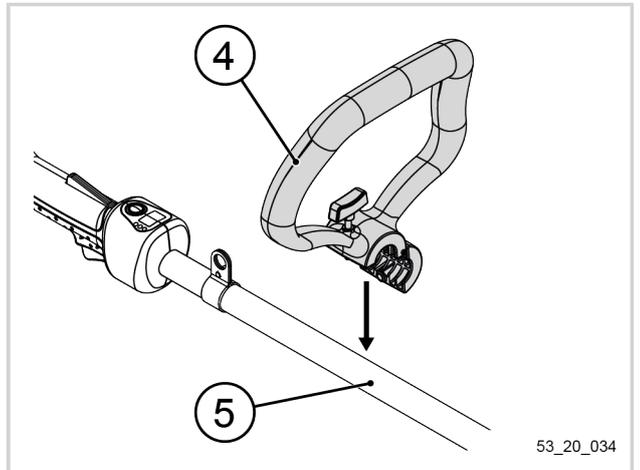
1. Desserrer les 4 vis à l'aide d'un tournevis T25.
2. Déposer le carter de protection et les 4 vis.



4.3. MONTAGE ET DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE

4.3.1. MONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE

1. Positionner la poignée ronde (4) sur le tube (5).



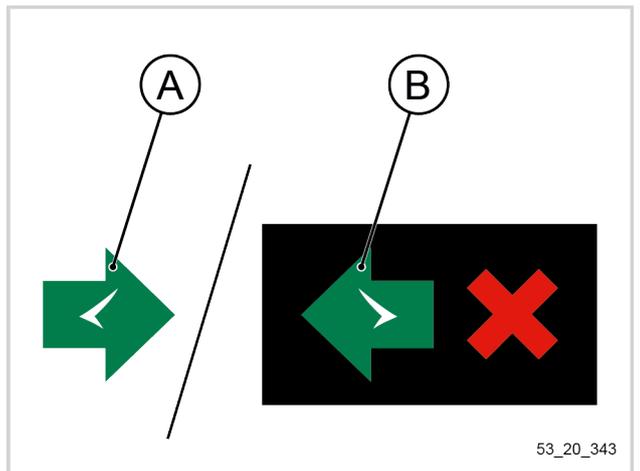
Attention

Suivant version outil :

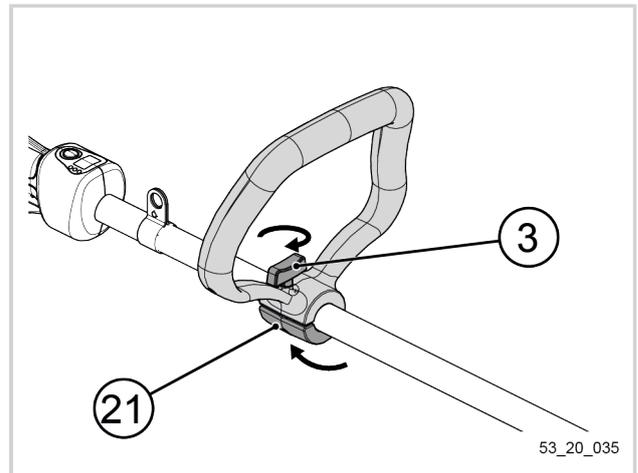
1. La pointe de la flèche verte (B) qui se trouve sur la poignée ronde (4) doit être orientée en direction de la flèche verte (A) qui se trouve sur le tube (5).

ou

2. Si pas d'indication visuel, la molette (3) doit se trouver côté batterie.

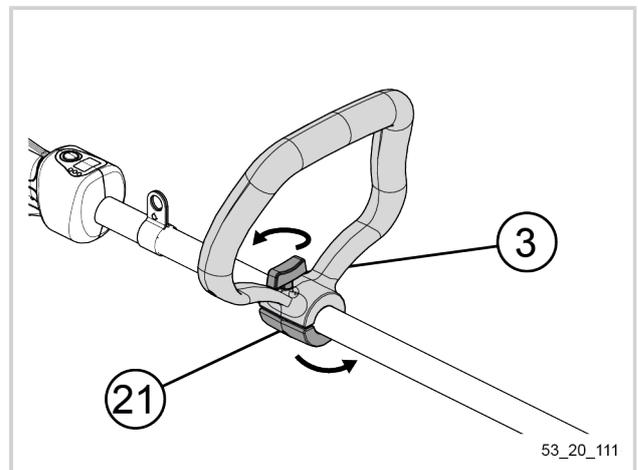


3. Fermer la poignée ronde inférieure (21).
4. Serrer la molette (3) de la poignée ronde.

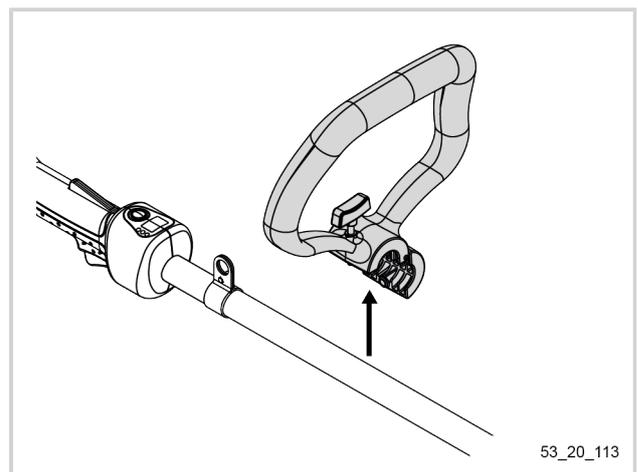


4.3.2. DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE RONDE

1. Deserrer la molette (3) de la poignée ronde.
2. Ouvrir la poignée ronde inférieure (21).



3. Déposer la poignée ronde (4).



4.4. CONNEXION DES BATTERIES PELLENC

Important

Avant utilisation, veiller à toujours vérifier l'autonomie de la batterie. Le cas échéant, il est nécessaire de recharger la batterie à l'aide du chargeur.

Afin de prolonger la durée de vie des connecteurs, il est conseillé de les protéger lorsqu'ils sont à l'état débranché. Il faut donc éviter de les mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de leurs faire subir des chocs importants (chutes).

Pour plus d'informations sur les batteries PELLENC se reporter aux notices d'instructions des batteries.

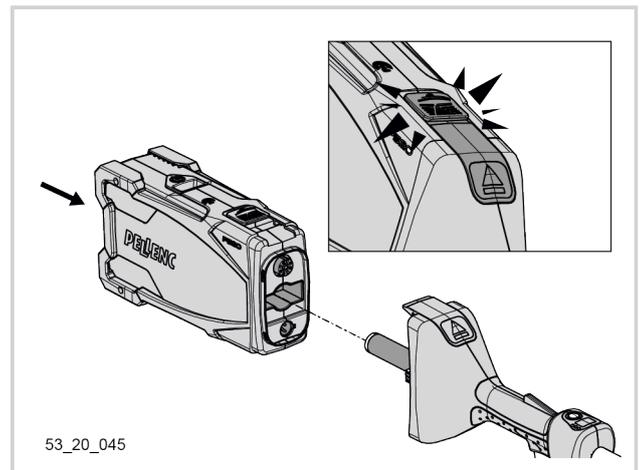
Note

Quand la batterie est branchée sur l'outil, les informations apparaissent sur l'afficheur digital poignée de l'outil et disparaissent de l'afficheur digital de la batterie.

4.4.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520

Connecter la batterie à l'outil :

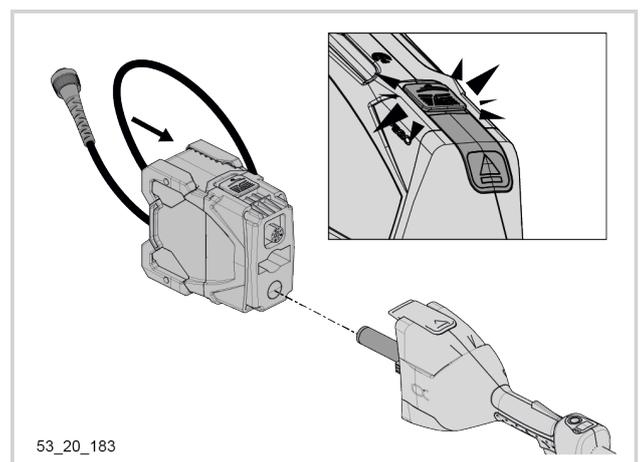
1. Positionner la batterie, l'affichage digital de la batterie vers le haut.
2. Installer la batterie jusqu'à ce que le clip de verrouillage s'enclenche et que le verrou de sécurité soit fermé.



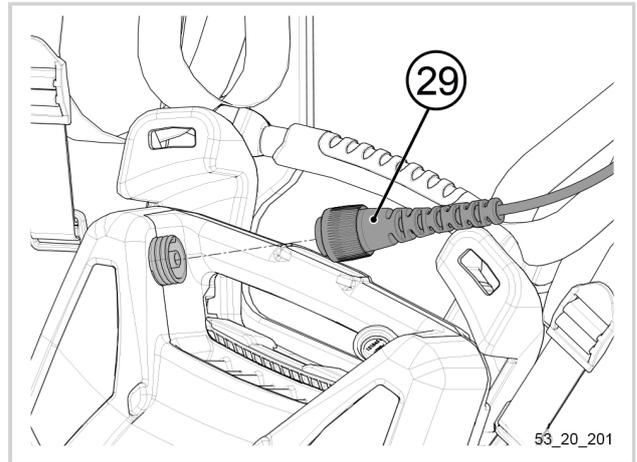
4.4.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500 AVEC CONTREPOIDS

Connecter le contre poids à l'outil :

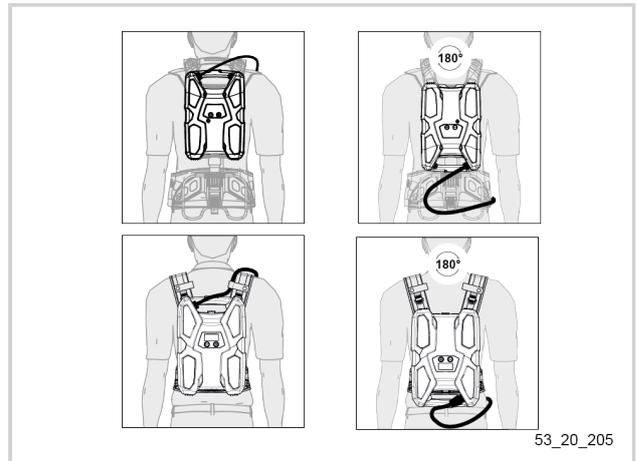
1. Installer le contre poids jusqu'à ce que le clip de verrouillage s'enclenche et que le verrou de sécurité soit fermé.



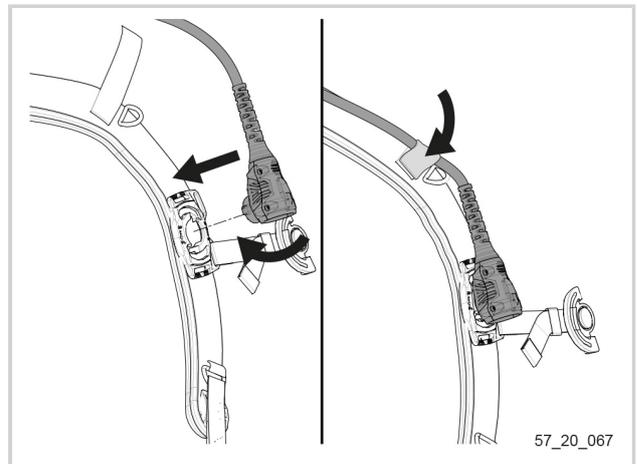
2. Mettre la batterie dans le harnais (voir notice d'instruction du harnais).
3. Connecter la rallonge (29) sur la batterie.
4. Verrouiller le connecteur en vissant la bague de sécurité.



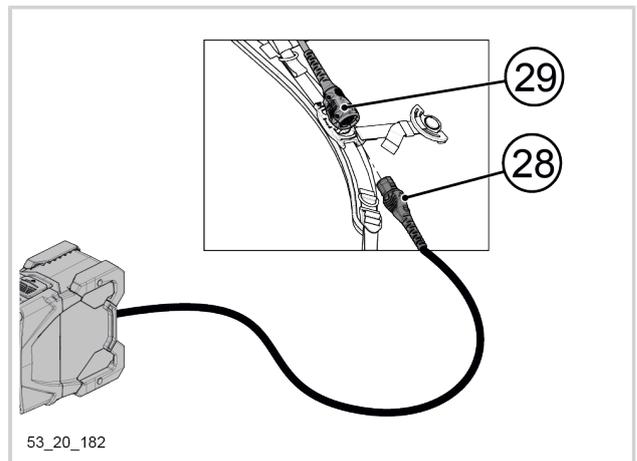
5. Mettre le harnais sur soi (voir notice d'instruction du harnais).
6. En fonction du modèle de batterie et la position du connecteur sur celle-ci, passer la rallonge (29) par l'une des bretelles ou par la ceinture.



7. Mettre en place l'ergot du connecteur rapide dans la boucle du harnais.
8. Tourner le connecteur rapide d'un quart de tour afin de le maintenir en position.



9. Connecter le cordon d'alimentation (28) du contre-poids à la rallonge (29).

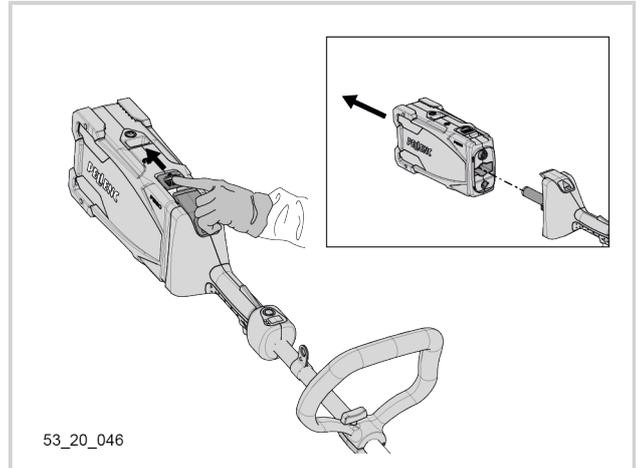


4.5. DÉCONNEXION DES BATTERIES PELLENC

4.5.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520

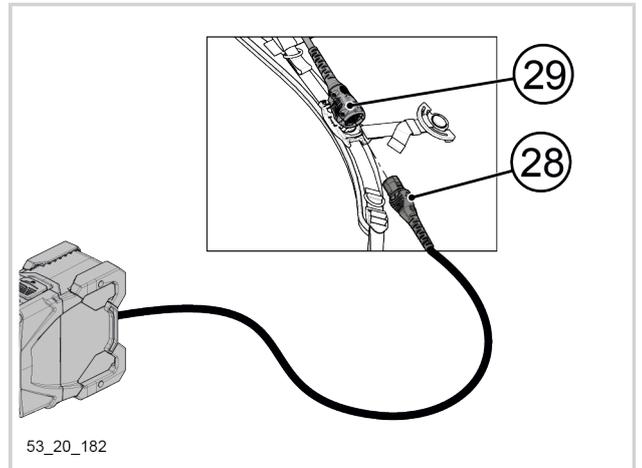
Déconnecter la batterie de l'outil :

1. Tirer le verrou de sécurité pour l'ouvrir.
2. Appuyer sur le clip de verrouillage tout en gardant le verrou de sécurité ouvert.
3. Tirer la batterie.

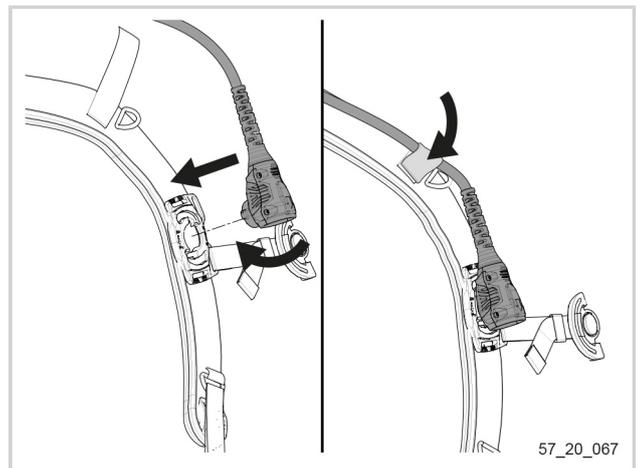


4.5.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500 AVEC CONTREPOIDS

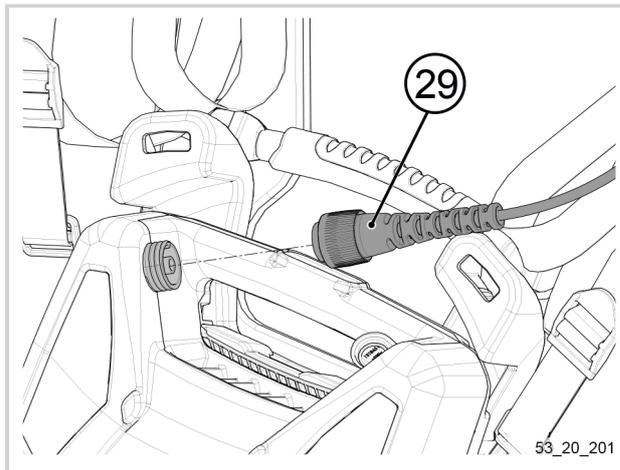
1. Déconnecter le cordon d'alimentation (28) du contrepooids de la rallonge (29).



2. Tourner le connecteur rapide d'un quart de tour afin de retirer la rallonge (29) de la bretelle ou la ceinture du harnais.

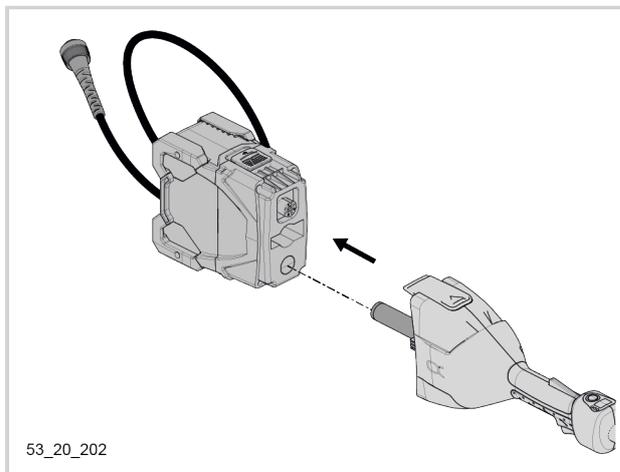


3. Retirer le harnais (voir notice d'instruction du harnais).
4. Déconnecter la rallonge (29) de la batterie.
5. Retirer la batterie du harnais (voir notice d'instruction du harnais).



Déconnecter le contrepoids de l'outil :

6. Tirer le verrou de sécurité pour l'ouvrir.
7. Appuyer sur le clip de verrouillage tout en gardant le verrou de sécurité ouvert.
8. Tirer le contrepoids.



5. UTILISATION

5.1. RÉGLAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL

La position de travail doit être réglée en fonction de la taille de l'opérateur.

Elle doit lui permettre une utilisation aisée nécessitant peu d'effort.

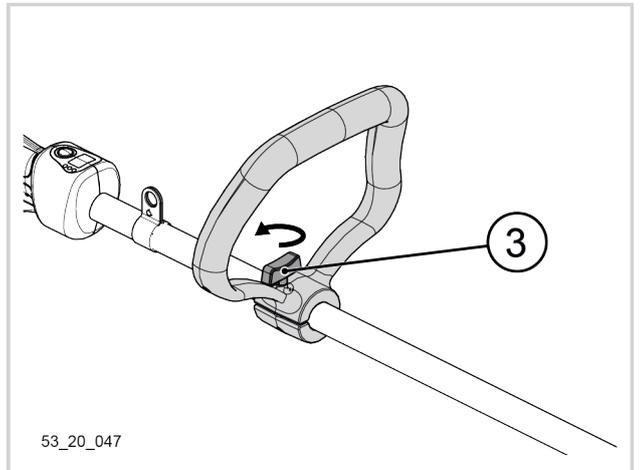
L'opérateur ne doit pas travailler les bras tendus ou complètement pliés.

La tête de coupe doit être à proximité du sol.

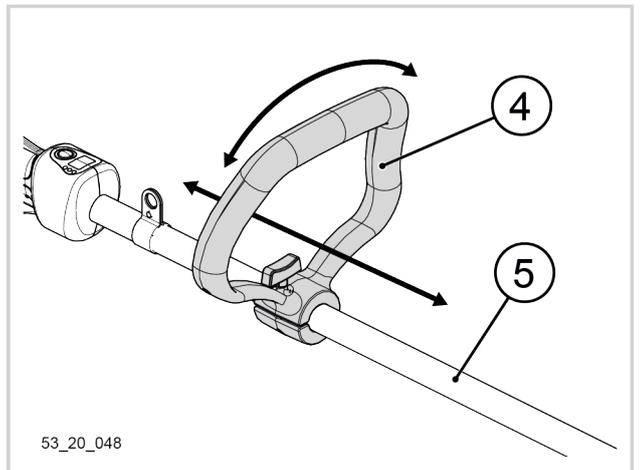


5.1.1. RÉGLAGE DE LA POIGNÉE RONDE

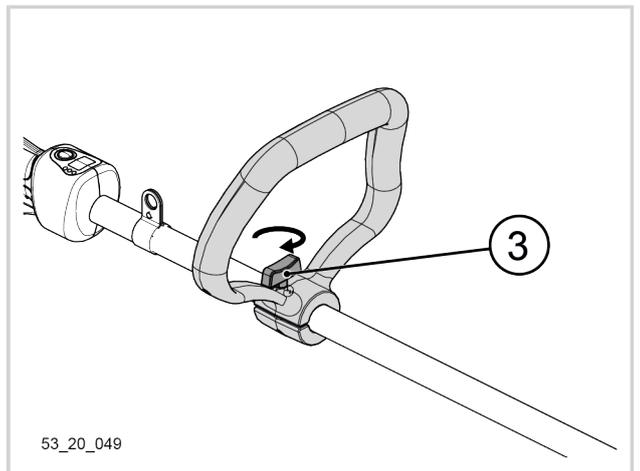
1. Desserrer la molette (3) de la poignée ronde.



2. Positionner la poignée ronde (4) le long du tube (5).
3. Orienter la poignée.



4. Serrer la molette (3) de la poignée ronde.



5.1.2. RÉGLAGE DE LA SANGLE DE PORTAGE

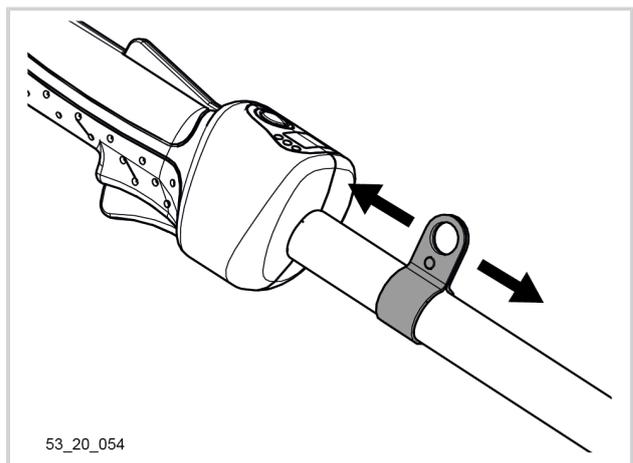
1. Positionner la sangle de portage sur vous.
2. Régler la longueur.



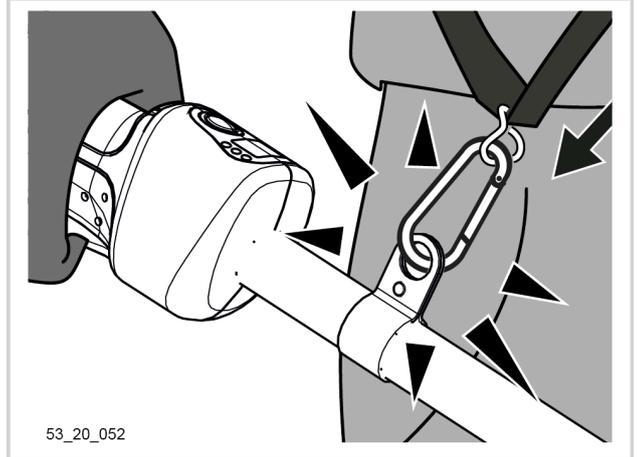
3. Passer le bout de sangle qui est auto-agrippant sous la sangle principale.
4. Rabattre l'auto-agrippant par dessus la sangle principale.



5. Desserrer légèrement la vis Torx de l'œillet de portage qui est sur le tube de l'outil.
6. Positionner l'œillet de portage de façon que l'outil soit en équilibre.
7. Resserrer la vis Torx.



8. Accrocher la sangle de portage à l'œillet de portage de l'outil.



5.2. MISE SOUS TENSION DES BATTERIES PELLENC

Note

Pour plus d'informations sur les batteries PELLENC se reporter aux notices d'instructions des batteries.

5.2.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520

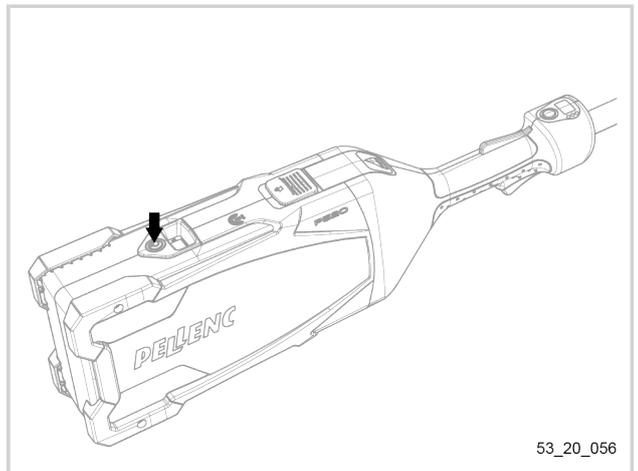
Vérifier que le niveau de charge est affiché sur l'afficheur de la batterie:

Le niveau de charge n'est pas affiché sur l'afficheur de la batterie :

- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.

La batterie doit émettre un bip.

Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la batterie.



Le niveau de charge est affiché sur l'afficheur de la batterie :

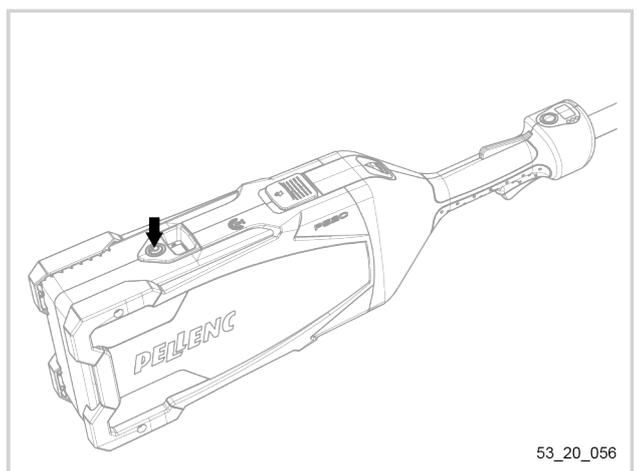
La mise sous tension peut se faire de 2 manières:

- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.

Les 3 leds "vitesses" doivent s'allumer sur la poignée de l'outil.

Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la poignée.

Les leds de la vitesse en cours s'allument.



Ou

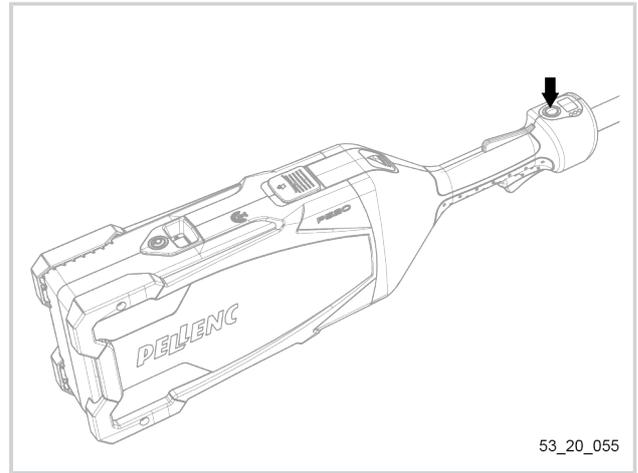
- Appuyer pendant 1 seconde sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.

La batterie doit émettre un bip.

Les 3 leds "vitesses" doivent s'allumer sur la poignée de l'outil.

Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la poignée.

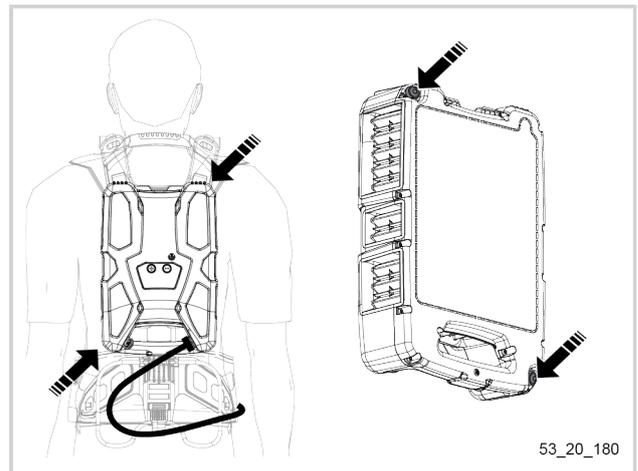
Les leds de la vitesse en cours s'allument.



5.2.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500

Le niveau de charge n'est pas affiché sur l'afficheur de la batterie :

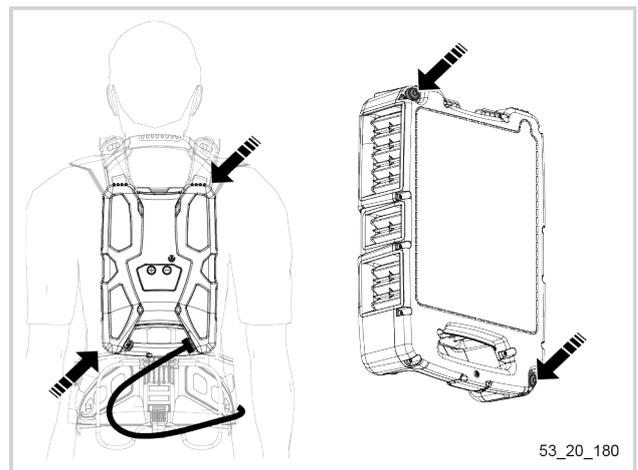
- Appuyer sur l'un des 2 boutons on/off de la batterie.



Le niveau de charge est affiché sur l'afficheur de la batterie :

La mise sous tension peut se faire de 2 manières:

- Appuyer sur l'un des 2 boutons on/off de la batterie.



Ou

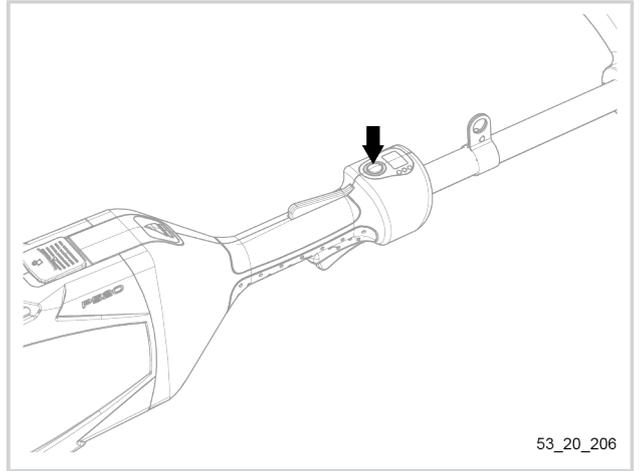
- Appuyer pendant 1 seconde sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.

La batterie doit émettre un bip.

Les 3 leds "vitesses" doivent s'allumer sur la poignée de l'outil.

Puis le niveau de charge s'affiche sur l'afficheur de la poignée.

Les leds de la vitesse en cours s'allument.

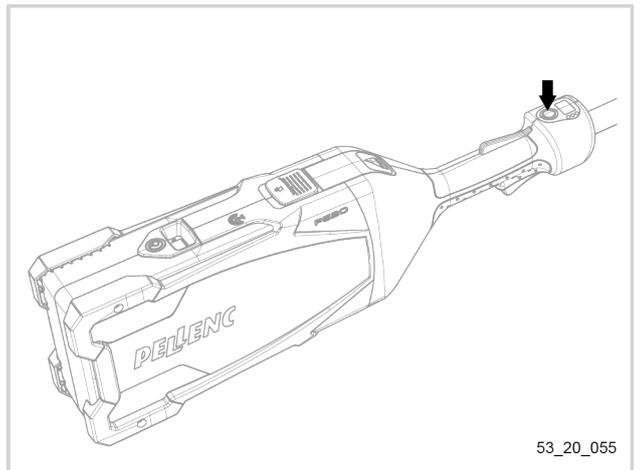


5.3. MISE HORS TENSION DES BATTERIES PELLENC

5.3.1. BATTERIES ALPHA 260 / 520

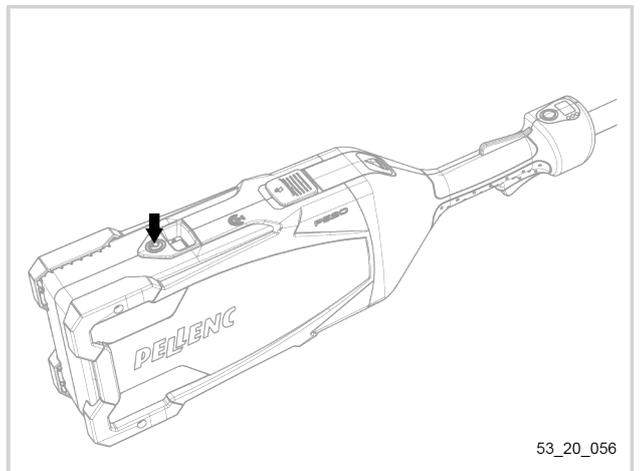
La mise hors tension peut se faire de 2 manières :

- Appuyer pendant 3 secondes sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.
- "BY" s'affiche sur l'afficheur de la poignée.



OU

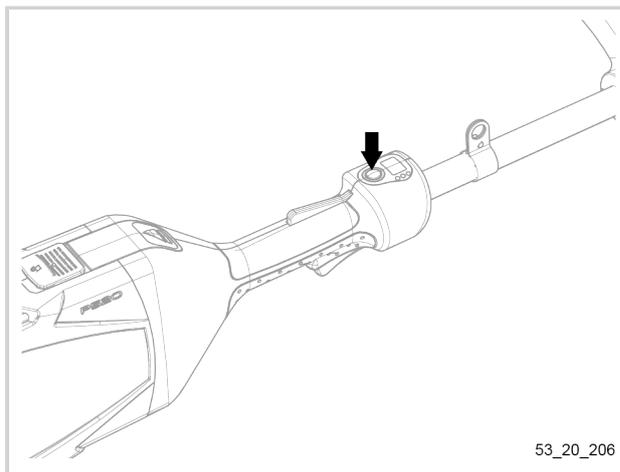
- Appuyer sur le bouton on/off de la batterie.
- "BY" s'affiche sur l'afficheur de la poignée de l'outil.



5.3.2. BATTERIES ULIB 750 / 1200 / 1500

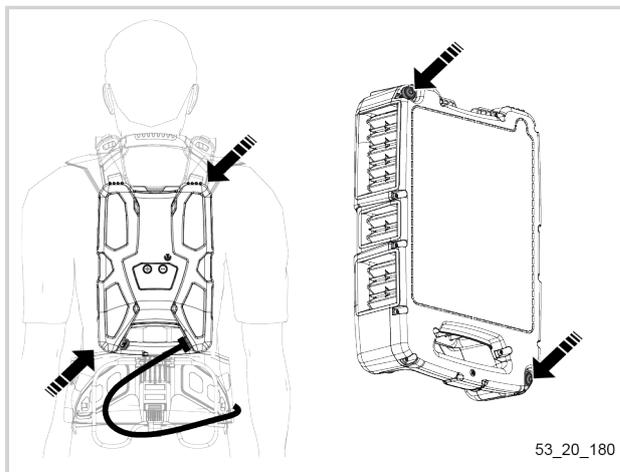
La mise hors tension peut se faire de 2 manières :

- Appuyer pendant 3 secondes sur le bouton on/off de la poignée de l'outil.
- "BY" s'affiche sur l'afficheur de la poignée.



53_20_206

- Appuyer sur l'un des 2 boutons on/off de la batterie.



53_20_180

5.4. RÉGLAGE DE LA VITESSE DE COUPE

5.4.1. RECOMMANDATION DE LA VITESSE

Type de végétation	Vitesse de rotation recommandée	Vitesse maximum de rotation en tr/minute
Bordure / Gazon	Vitesse 1	4000
Herbes	Vitesse 2	5800
Herbes denses et hautes	Vitesse 3	6400

Note

Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque le message "°C" clignotant apparaît sur l'afficheur (arrêt sécurité thermique proche).

L'outil mémorise la dernière vitesse utilisée et elle sera sélectionnée par défaut au prochain allumage de l'outil.

Important

Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

5.4.2. SÉLECTION DE LA VITESSE

Vitesse basse : vitesse 1

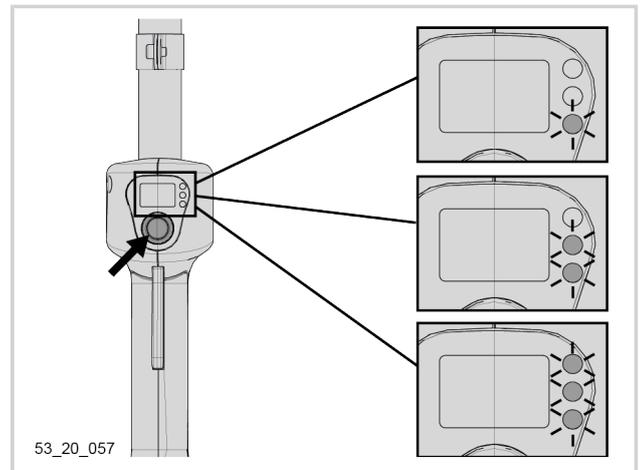
- Appuyer 1 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 1 led s'allume.

Vitesse moyenne : vitesse 2

- Appuyer 2 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 2 leds s'allument.

Vitesse haute : vitesse 3

- Appuyer 3 fois sur le bouton on/off de l'outil.
- 3 leds s'allument.

**Attention**

Affichage du message "°C" clignotant sur l'afficheur poignet lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité. Réduire la vitesse au minimum ou faire une pause.

5.5. DÉMARRAGE

**Attention**

Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.

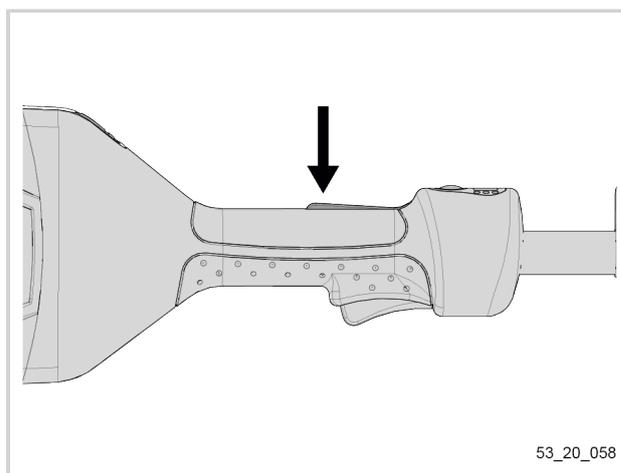
Avant de démarrer, vérifier que :

- Le coupe herbe est bien attaché au harnais.
- L'outil est bien équilibré sur le harnais.
- Le harnais est bien réglé en hauteur.
- La tête de coupe n'est pas directement en contact avec le sol.
- La zone de travail est dégagée.
- Personne se trouve à moins de 15 mètres.
- La batterie est bien connectée.
- Le taux de charge de la batterie est affiché.
- La vitesse sélectionné est celle souhaitée.

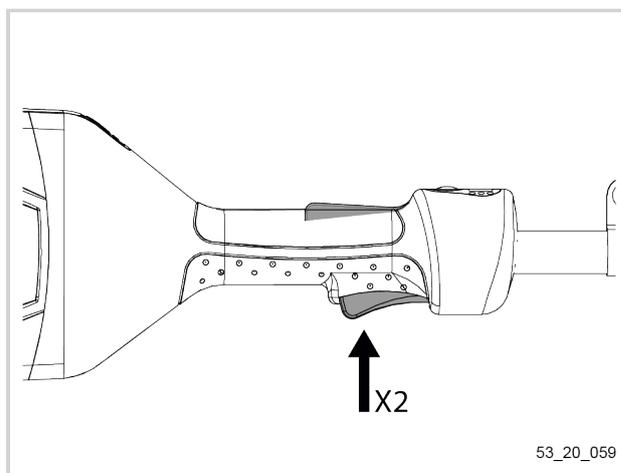
Note

Quand la batterie est branchée sur l'outil, les informations apparaissent sur l'afficheur digital poignée de l'outil et disparaissent de l'afficheur digital de la batterie.

1. Appuyer sur la gâchette de sécurité.
Maintenir la gâchette de sécurité enfoncée.



2. Appuyer 2 fois sur la gâchette de commande pour amorcer.

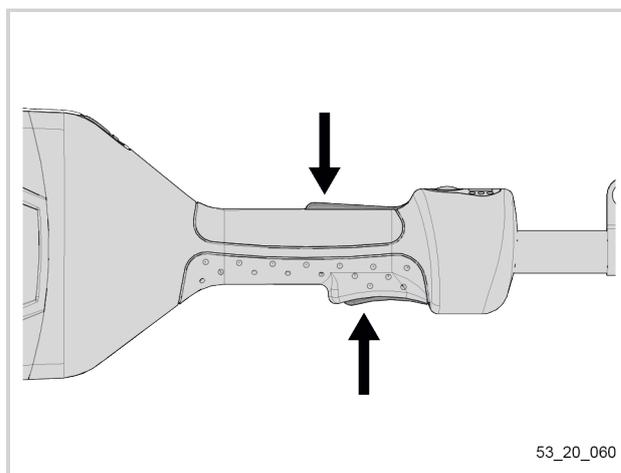


3. Maintenir les 2 gâchettes enfoncées pour que l'outil fonctionne.

La pression exercée sur la gâchette permet d'augmenter progressivement la vitesse de rotation de la tête de coupe jusqu'à la valeur maximale choisie.

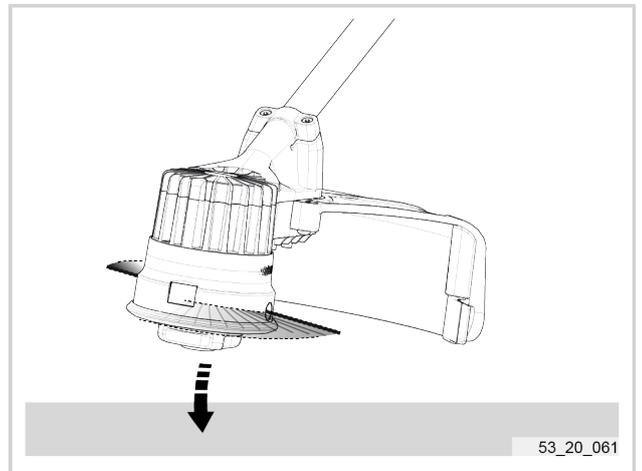
Note

Refaire l'amorçage si vous avez relâché la poignée de commande plus de 3 secondes.



5.6. AJUSTEMENT DE LA LONGUEUR DU FIL DE COUPE

1. Démarrer l'outil.
2. Sélectionner la vitesse 3 en appuyant 3 fois sur le bouton on/off de l'outil (les 3 Leds doivent s'allumer).
3. Taper la tête de coupe sur le sol.



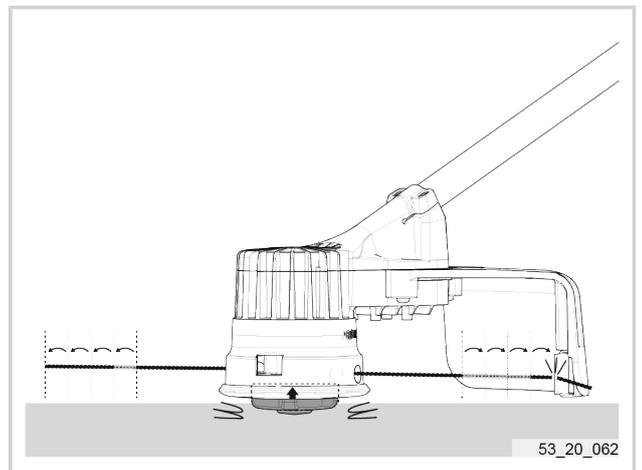
La plaque coupe-fil du carter de protection coupe automatiquement le fil à la bonne longueur.



Avertissement

La plaque coupe fil ne coupe pas le fil en vitesse 1.

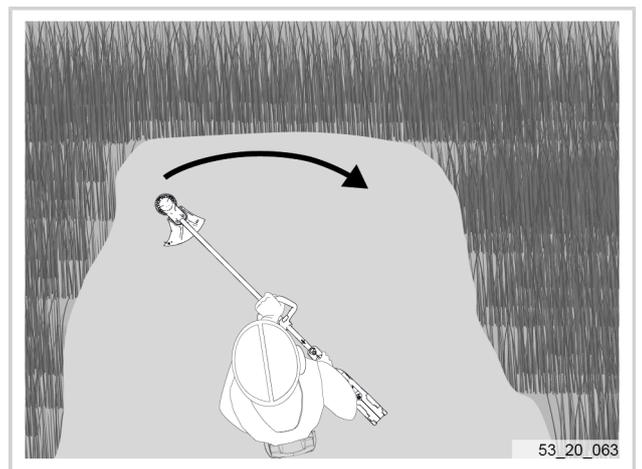
Sélectionner la vitesse 2 ou 3.



5.7. TECHNIQUES DE FAUCHAGE

5.7.1. FAUCHAGE SIMPLE

1. Définir une bande qui couvre la largeur de la zone de travail.



2. **Mouvement à effectuer**

- Déplacer le coupe herbe en demi-cercles de gauche à droite.
- Maintenir la tête de coupe parallèlement au sol.
- Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant.



5.7.2. FAUCHAGE EN PENTE

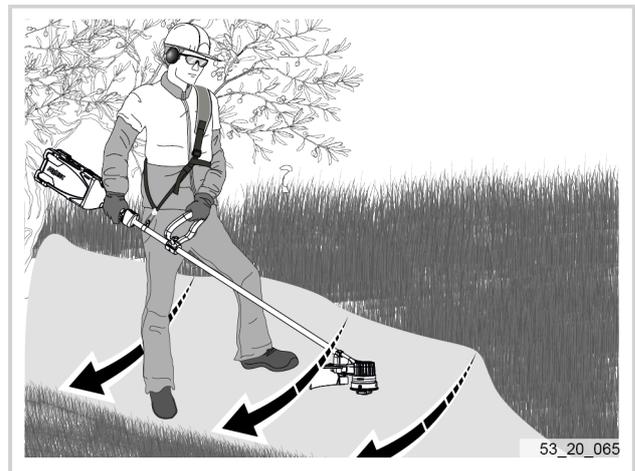
Important

Avant de commencer le fauchage en pente, veiller à être bien stable sur le sol.

1. Se positionner au niveau de la base du talus.
2. Définir une bande parallèle à la pente qui couvre la largeur de la zone de travail.
3. **Mouvement à effectuer**
 - Déplacer le coupe herbe du côté le plus haut de la pente vers le plus bas de la pente.
 - L'herbe coupée tombera vers le bas.
 - L'accessoire de coupe ne tournera pas dans l'herbe déjà coupée.
 - Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant, en suivant la bande définie au début du travail.
- La bande terminée, l'utilisateur revient sur ses pas et commence une nouvelle bande.

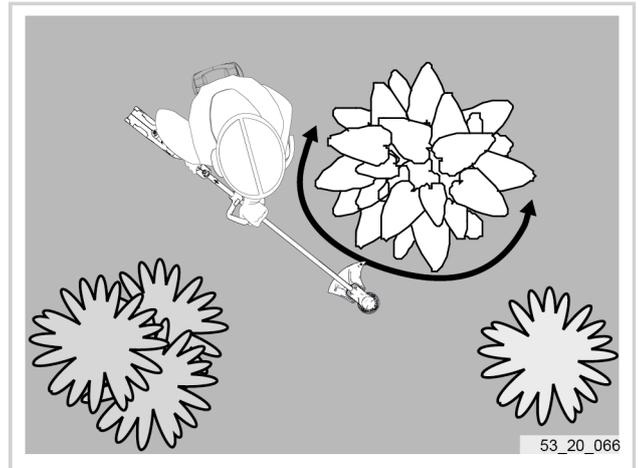


5.7.3. FAUCHAGE LE LONG DES MURS, CLÔTURES, AUTOUR DES ARBRES ET MASSIFS FLEURIS

1. Utiliser le carter de protection comme rempart entre la surface à désherber et la végétation à protéger.
2. **Mouvement à effectuer**
 - Déplacer le coupe herbe en demi-cercles de gauche à droite.
 - Maintenir la tête de coupe parallèlement au sol.
 - Ne pas mettre la tête de coupe en contact avec le sol.

Sens de la marche

- L'opérateur doit toujours progresser en marchant vers l'avant.



6. ENTRETIEN

6.1. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN



Attention

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant de commencer l'entretien de l'outil.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

6.2. TABLEAU D'ENTRETIEN

Tâche de maintenance	Quotidien- nement	A chaque mise en route	Toutes les deux heures	Après uti- lisation	Tous les ans ou au besoin
Nettoyage de l'outil (pas de nettoyage au nettoyeur haute pression mais par soufflage ou brossage).				X	
Vérification visuelle des sécurités machine (plaque de portage, carter de sécurité, ...)		X		X	
Vérification du fonctionnement de la sécurité gâchette		X			
Serrage de l'outil de coupe au niveau de la fixation sur l'axe (absence de déformation ou d'usure).		X	X		X
Examen visuel de l'outil de coupe au niveau de la fixation sur l'axe (absence de déformation ou d'usure).		X	X		X
Vérification du niveau de la batterie.		X			
Contrôle de la machine par un distributeur agréé PELLENC.					X
Démontage de la tête de coupe pour nettoyage	X				
Batterie		Se référer à la notice d'instruction de la batterie			

6.3. NETTOYAGE DE L'OUTIL



Avertissement

Ne pas utiliser un nettoyeur haute pression.

Après chaque utilisation nettoyer à l'eau :

- Le carter de protection (9).

Note

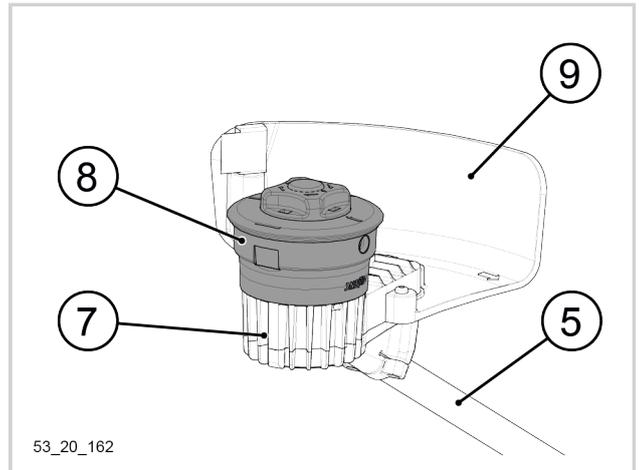
Si besoin démonter le carter de protection (voir Section 4.2.2, « Démontage du carter de protection »).

- La tête de coupe (8).

Note

Si besoin démonter la tête de coupe (voir Section 6.4.1, « Démontage de la tête de coupe ALPHA CUT »).

- L'extérieur du carter moteur (7) et le tube (5).



Important

Après nettoyage, bien laisser sécher l'outil avant de l'utiliser.

6.4. DÉMONTAGE ET MONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT

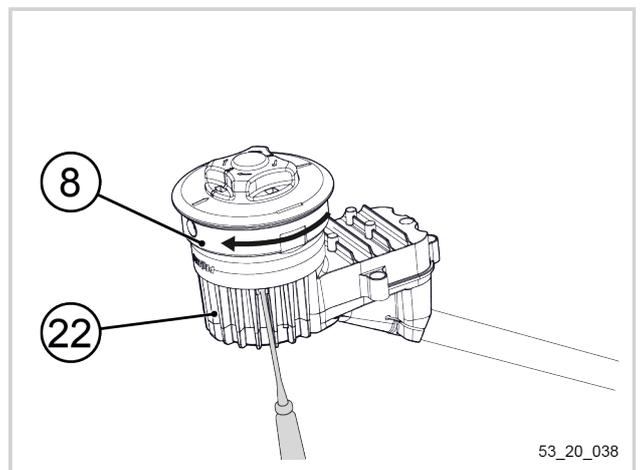


Attention

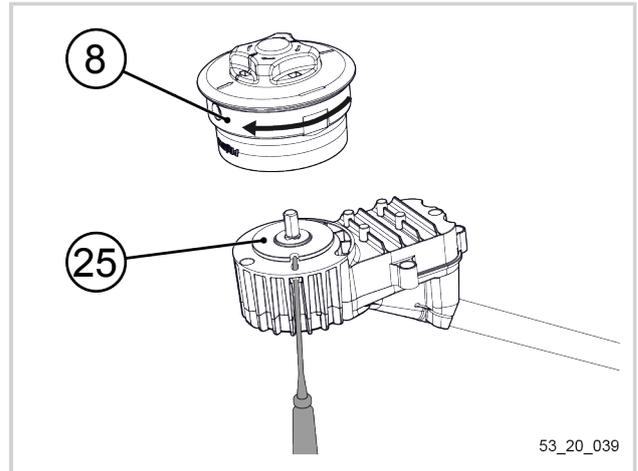
Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant d'intervenir sur la tête de coupe.

6.4.1. DÉMONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT

1. Démonté le carter de protection (voir Section 4.2.2, « Démontage du carter de protection »).
2. Positionner la clé Torx 25 fournie ou un tournevis Torx de 25 dans la lumière située entre la tête de coupe (8) et le moteur (21).



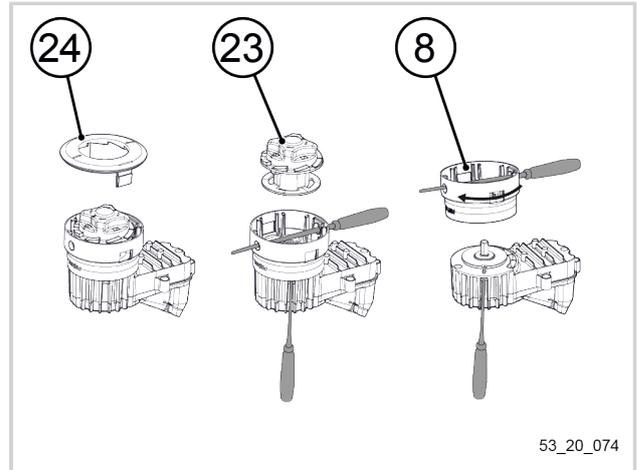
3. Tourner la tête de coupe jusqu'à trouver le cran pour bloquer la rotation du support tête de coupe (8).
4. Insérer la clé Torx 25 fournie ou la tête d'un tournevis Torx de 25 dans le cran du support tête de coupe (25).
5. Dévisser la tête de coupe dans le sens horaire sur l'axe du moteur.
6. Retirer le tournevis.



Note

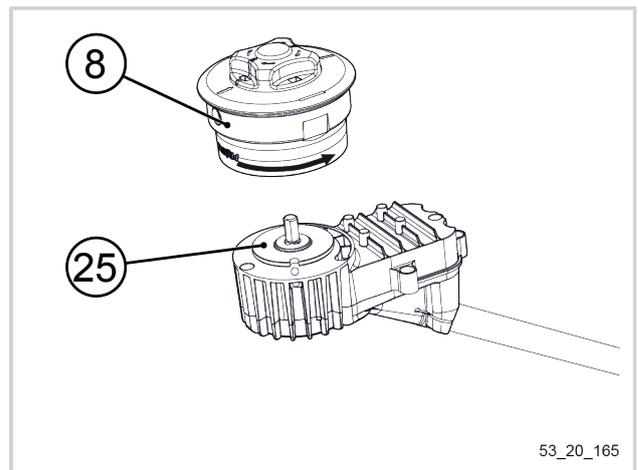
Si la tête de coupe est trop serrée :

1. Déposer le cache de tête de coupe (24).
2. Déposer la bobine (23).
3. Insérer un outil au travers en passant dans les œillets de la tête de coupe (8).
4. Faire levier avec l'outil pour dévisser la tête de coupe.

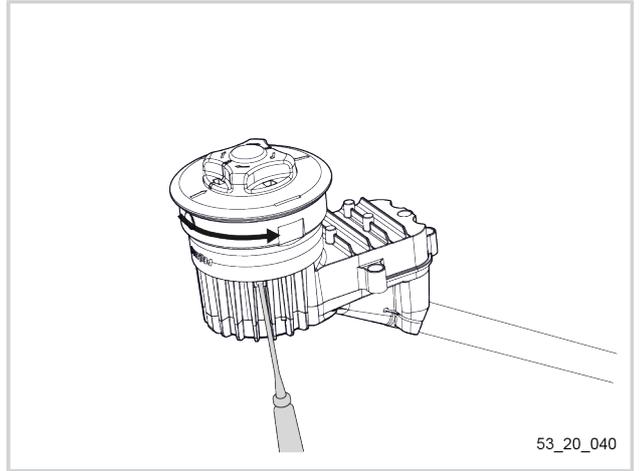


6.4.2. MONTAGE DE LA TÊTE DE COUPE ALPHA CUT

1. Vérifier que le support tête de coupe (25) se trouve sur le moteur.
2. Positionner la tête de coupe (8) sur l'axe.
3. Visser la tête de coupe dans le sens anti-horaire sur l'axe du moteur.



4. Positionner la clé Torx 25 fournie ou un tournevis Torx de 20 dans la lumière située entre la tête de coupe (8) et le moteur (21).
5. Tourner la tête de coupe jusqu'à trouver le cran pour bloquer la rotation du support tête de coupe (8).
6. Insérer la clé Torx 25 fournie ou la tête d'un tournevis dans le cran du support tête de coupe (25) pour bloquer la rotation.
7. Serrer en vissant la tête de coupe dans le sens anti-horaire sur l'axe du moteur.
8. Retirer le tournevis.
9. Remonté le carter de protection (voir Section 4.2.1, « Montage du carte de protection »).



6.5. FIL DE COUPE

6.5.1. RECOMMANDATION DU DIAMÈTRE DE FIL DE COUPE

Type de végétation	Ø fil de coupe PELLENC
Bordure / Gazon / Herbes	2.4 mm
Herbes denses et hautes	3 mm

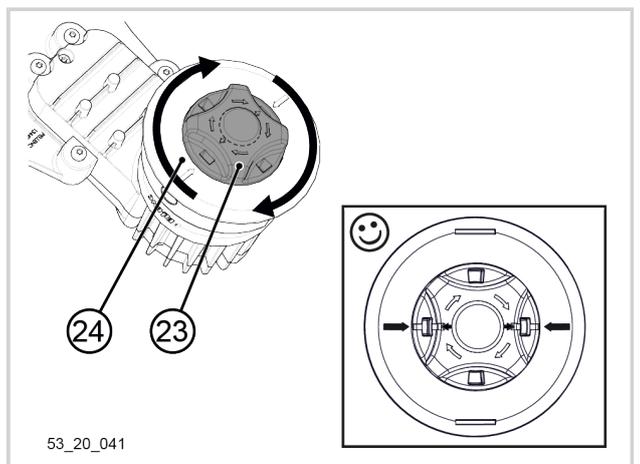
6.5.2. MONTAGE DU FIL DE COUPE



Attention

Toujours déconnecter la batterie de l'outil avant d'intervenir sur la tête de coupe.

1. Positionner les flèches de la bobine (23) en face de celle du cache TAPCUT 2 (24).



7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES

Incident / panne	Etat LED		Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
	de la batterie	de la poignée outil				
L'outil ne démarre pas	0	Éteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Appuyer sur le bouton de la batterie	Utilisateur
	I	Éteintes	Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
La tête de coupe fait un bruit inhabituel ou vibre énormément	I	Allumées	Tête de coupe endommagée	Vérifier l'absence de déformation	Changer tête de coupe	Utilisateur Distributeur agréé PELLENC
			Axe moteur endommagé	Vérifier l'état de l'axe (absence de déformation)	Changer l'axe moteur	Distributeur agréé PELLENC
			Fil non coupé	Vérifier que vous êtes en vitesse 3	Voir Section 5.6, « Ajustement de la longueur du fil de coupe »	Utilisateur
				Vérifier la présence de la plaque coupe fil	Remonter la plaque coupe fil	Utilisateur
			Fil trop long	Vérifier la présence du carter de protection	Remettre le carter de protection voir Section 4.2.1, « Montage du carter de protection »	Utilisateur
			Fil mal enroulé dans la tête de coupe	Vérifier l'enroulement du fil dans la tête de coupe.	Voir Section 6.5.2, « Montage du fil de coupe »	Utilisateur

Incident / panne	Etat LED		Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
	de la batterie	de la poignée outil				
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Éteintes	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Le cordon d'alimentation de la batterie déportée est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			L'outil a atteint sa limite en température	Voir Section 7.3, « Arrêt sécurité thermique »	Voir Section 7.3, « Arrêt sécurité thermique »	Utilisateur Distributeur agréé PELLENC
			La batterie est déchargée	A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie indiqué sur la fenêtre latérale	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur
			Pression involontaire sur le bouton on/off de l'outil pendant plus de 4 secondes.	La led de la batterie et les afficheurs digitaux sont éteints.	Allumer à nouveau l'outil.	Utilisateur
L'outil baisse en puissance et « °C » apparaît sur l'écran.	I	Allumées	L'outil a atteint la sécurité thermique	Voir Section 7.3, « Arrêt sécurité thermique »	Voir Section 7.3, « Arrêt sécurité thermique »	Utilisateur Distributeur agréé PELLENC

7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES DE L'AFFICHEUR

Note

Les messages d'erreurs apparaissent sur l'afficheur digital de la poignée de l'outil.

Codes Afficheur diagnostic	Désignation
E1	Courant anormal
E2	Erreur de communication batterie
E4	Température outil trop élevée
E5	Erreur de communication carte IHM
E9	Erreur gâchette

Important

 Ne tentez jamais de démonter l'outil, sous peine d'annulation de la garantie. Faites appel à un réparateur agréé.

7.3. ARRÊT SÉCURITÉ THERMIQUE

Important

Pour protéger l'outil, lors d'utilisation intensive de manière prolongé, une limite de la puissance maximale se mets en place, lorsque la température de l'outil est trop élevée.

Lorsque l'outil monte en une température, vérifier que:

1. Le carter de protection soit propre.
2. La longueur et le diamètre du fils de coupe soient adaptés.
3. Les végétations soient adaptées à l'outil (vérifier le type de végétation, la hauteur de la végétation,...).

Lorsque la température de l'outil a atteint 85°C:

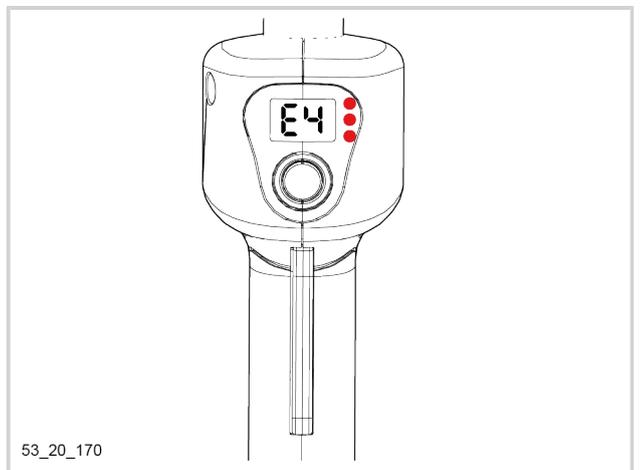
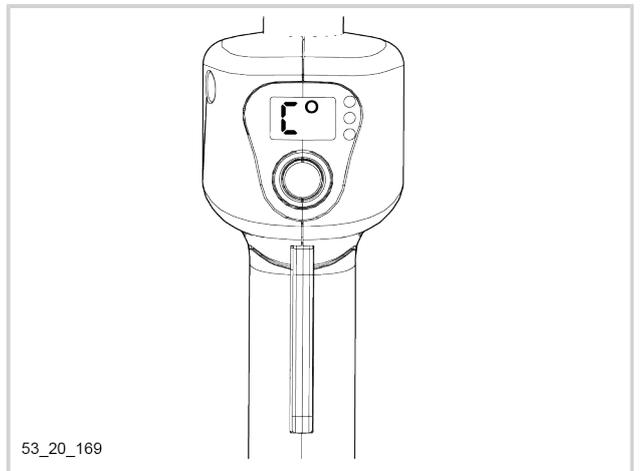
- "C°" clignote alternativement avec l'autonomie de la batterie sur l'afficheur digital de la poignée.
- La puissance diminue progressivement puis est limitée.

Lorsque la température de l'outil redescend en dessous de 80°C:

- La puissance remonte progressivement jusqu'à atteindre celle que vous aviez sélectionnée.

Lorsque l'outil continu de monter en température:

1. Le message d'erreur "E4" apparaît sur l'afficheur de la poignet outil.
2. La batterie émet 1 Bip long.
3. La batterie émet 4 Bips courts.
4. La batterie et l'outil se mettent hors tension.

**Important**

Si le problème persiste, contacter un centre agréé Pellenc.

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

- Mettre l'outil hors tension (voir Section 5.3, « Mise hors tension des batteries PELLENC »).
- Déconnecter la batterie (voir Section 4.5, « Déconnexion des batteries PELLENC »).
- Stocker la batterie (se reporter à la notice de la batterie).
- Nettoyer l'outil (voir Section 6.3, « Nettoyage de l'outil »).
- Pour stocker l'outil dans son emballage, faire les étapes de démontage de la Section 4, « Mise en service ».
- Stocker l'outil dans un endroit sec et hors de portée des enfants.

8.2. TRANSPORT

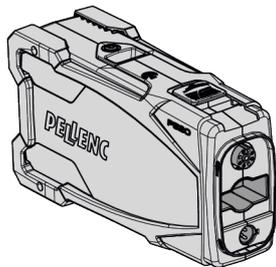
- Mettre l'outil hors tension (voir Section 5.3, « Mise hors tension des batteries PELLENC »).
- Déconnecter la batterie (voir Section 4.5, « Déconnexion des batteries PELLENC »).
- Caler l'outil et la batterie dans le véhicule de transport.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

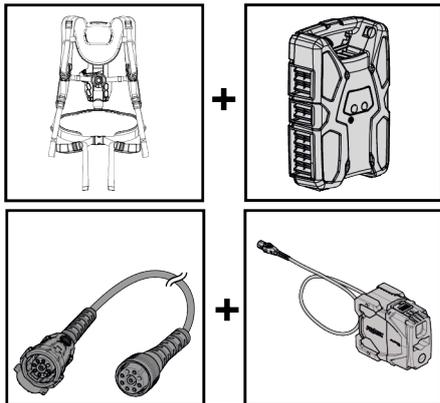
9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Désignation	référence	
Sangle de portage	133937	 <small>53_20_066</small>
Œillet de portage + vis	134822	 <small>54N_19_083</small>
Tête de coupe : ALPHA CUT	57188	 <small>53_20_075</small>

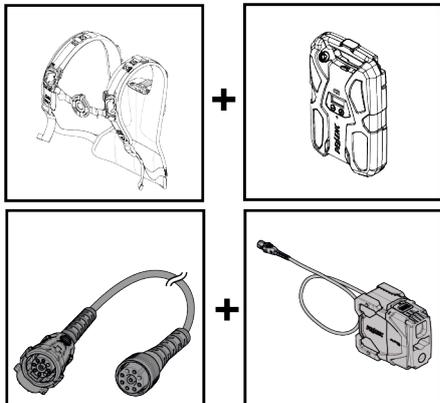
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	référence	
Batterie PELLENC ALPHA 260	57192	
Batterie PELLENC ALPHA 520	57193	

53_20_071

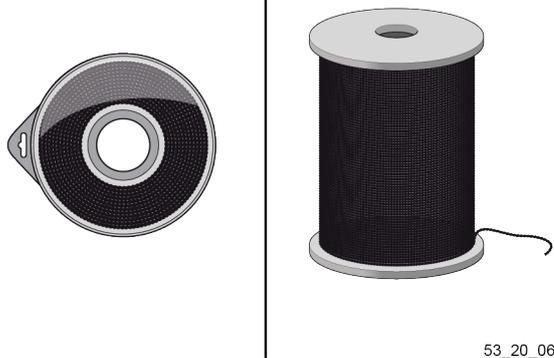
Désignation	référence	
Harnais confort	57183	
Batterie Ultra Lithium 1200	57253	
Batterie Ultra Lithium 1500	57254	
Contrepoids	57195	
Rallonge	57238	

53_20_072

Désignation	référence	
Harnais batterie 750	57257	
Batterie Ultra Lithium 750	57191	
Contrepoids	57195	
Rallonge	57238	

53_20_076

9.3. CONSOMMABLES

Désignation	Diamètre	Longueur +/- 1%	à référence	
Bobine de fils	Ø 2.4 mm	347 m	79599	
Coque de fils	Ø 2.4 mm	70 m	79601	
Bobine de fils	Ø 3 mm	280 m	117453	
Coque de fils	Ø 3 mm	56 m	108911	

53_20_067

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : EXCELION ALPHA

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	COUPE HERBE
FONCTION	COUPE HERBE ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
NOM COMMERCIAL	EXCELION ALPHA
TYPE	EXCELION ALPHA
MODÈLE	EXCELION ALPHA
N° DE SÉRIE	53U00001 - 53U49999 53V00001 - 53V49999 53W00001 - 53W49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM ; 2011/65/UE Directive ROHS ; 1907/2006 Règlement REACH ; 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 60335-1:2012 + A11:2014+A13:2017+A1:2019+A14:2019+A2:2019 ; EN 50636-2-91:2014 ; EN ISO 11806-1:2011 ; EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 ; EN 55014-1 : 2017 ; EN 55014-2 : 2015

Niveaux de puissance acoustique :

- Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WAm} : 92 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti L_{WAgr} : 94 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués par l'organisme notifié LNE, 29 avenue Roger Hennequin 78190 Trappes, France suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe VI. Le rapport a le numéro suivant : 2000-14/P181012/1.

FAIT À PERTUIS, LE 19/08/2021

JEAN-MARC GIALIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : EXCELION ALPHA

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	COUPE HERBE
FONCTION	COUPE HERBE ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
NOM COMMERCIAL	EXCELION ALPHA
TYPE	EXCELION ALPHA
MODÈLE	EXCELION ALPHA
N° DE SÉRIE	53U00001 - 53U49999 53V00001 - 53V49999 53W00001 - 53W49999

Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE - Directive CEM	Marocaine : Décret # 2574-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européenne : EN 62841-1 : 2016 EN 62841-4-2 : 2019 EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 EN 55014-1 : 2017 EN 55014-2 : 2015	Marocaine : NM EN 62841-1 : 2017 IEC 62841-4-2 : 2017 NM EN 60529 : 2015 NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014
--	---

FAIT À PERTUIS, LE 19/08/2021
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

